

Renouveler un prêt

Dans votre compte – Onglet Prêts – vous pouvez renouveler **une fois chaque document** emprunté pour :

- » **21 jours** pour les étudiants – Licence et Master – de l'université
- » **21 jours** pour le personnel non enseignant de l'université
- » **21 jours** pour les lecteurs extérieurs inscrits à la bibliothèque
- » **56 jours** pour les doctorants et les enseignants

Sélectionnez le ou les ouvrages dont vous souhaitez prolonger le prêt, puis cliquez sur le bouton *Renouveler*.

Informations personnelles | Prêts | Réservations

Mes emprunts actuels

Total des documents prêtés : 2
! Documents en retard : 0

Sélectionner tous **Renouveler**

Titre / Auteur	Nombre de renouvellements	Date de retour prévue
Parade's end Images animées Susanna White, réal. Tom Stoppard, scénario Ford Madox Ford, aut. adapt. Benedict Cumberbatch, Rebecca Hall, Roger Hallam... [et al.], act 2 White Susanna 1960-....	0	19/03/14

Attention !

- Le renouvellement doit se faire **au plus tard** le jour où les documents empruntés auraient dû être rendus.
- Le renouvellement **n'est pas possible** pour les prêts 7 jours, ou pour les documents qui ont été réservés par d'autres lecteurs.
- La durée du renouvellement est calculée **à compter du jour** où le renouvellement est demandé.

Par exemple, étudiant en licence :

- Le 1^{er} septembre j'emprunte un livre à rendre le 22 septembre
- Le 10 septembre, je renouvelle le prêt pour 21 jours à partir de cette date
- La date de retour sera donc le 1^{er} octobre